

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 5 septembre 2016

## La sécurité des élèves passe aussi par la sécurité dans les transports

Ce matin, la gendarmerie organisait une opération de contrôles des bus scolaires au collège les Mattons à Vizille.

L'opération, qui s'est tenue de 7h30 à 8h00, a permis le contrôle de 9 bus scolaires, qui portait sur :

- tous les documents relatifs à la conduite et à la mise en circulation du car ;
- la présence des équipements de sécurité obligatoires ;
- le port de la ceinture de sécurité dans le véhicule par tous les passagers qui voyagent assis ;
- le respect du nombre maximum de personnes à transporter ;
- le respect des limitations de vitesse (chrono) ;
- l'état des pneumatiques ;
- l'alcoolémie des conducteurs.

Au terme de ce contrôle, il apparaît notamment qu'un chauffeur ne portait pas sa ceinture de sécurité. En ce qui concerne les papiers des véhicules et des conducteurs, le suivi technique et l'entretien des véhicules, aucune infraction ou manquement n'a été constaté. Le nombre de places obligatoires était respecté et tous les bus étaient équipés d'éthylotests antidémarrage.

**Néanmoins, les forces de sécurité rappellent que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les enfants qui voyagent assis.**

Des actions de la gendarmerie continueront à être effectuées régulièrement tout au long de l'année pour des contrôles des bus aux arrivées et/ou départ des établissements scolaires pour la sécurité des enfants et adolescents transportés.

### Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 05

[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)



@Préfet38